RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie
direction générale des enseignements

**Annexe 5**

# DEMANDE DE REVERSEMENT D'UN SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT) DIFFÉRENTIEL DANS LE CAS D'UN COUPLE SÉPARÉ DE FONCTIONNAIRES

**Je soussigné(e) …… demande à recevoir le reversement d'un supplément familial de traitement différentiel par l'administration de mon ex-conjoint(e).**

1. **Identification du fonctionnaire qui n'a pas la garde du ou des enfant(s)**

NOM : ……
PRENOM : ……

2. **Identification de l'ex-conjoint(e) qui a la garde du ou des enfant(s) et demande à recevoir le reversement d'un supplément familial de traitement différentiel**

NOM : ……
PRENOM : ……
N° INSEE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
PROFESSION : …….....
ADRESSE : ……..
TELEPHONE : ……
NOM et ADRESSE DE L'EMPLOYEUR : ……
……
*Pour les personnels de l'éducation nationale :*
GRADE : …… DISCIPLINE ……..
ETABLISSEMENT D'AFFECTATION : N°/0/ / / / / / / / [1] LIBELLE : ……..

⇨ **Joindre le relevé d'identité bancaire** (format BIC IBAN) de l'ex-conjoint(e) à qui le SFT différentiel va être reversé.
⇨ **Joindre un justificatif de domicile récent** de l'ex-conjoint(e) à qui le SFT différentiel va être reversé.
**Tout changement d'adresse doit immédiatement être porté à la connaissance de votre service gestionnaire.**

**Concernant le ou les enfants à la charge de l'ex-conjoint(e) suivant(s) :**

| NOM et PRENOM | Date de naissance |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

## Déclaration sur l'honneur *A compléter obligatoirement*

**Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts. Je m'engage à faire connaître immédiatement, par écrit, au bureau des rémunérations, tout changement dans la situation décrite ci-dessus.** TOUTE FAUSSE DECLARATION OU OMISSION, ENTRAINANT UN PAIEMENT INDU, PEUT DONNER LIEU A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES VOIRE DES POURSUITES JUDICIAIRES (NONOBSTANT L'OBLIGATION DE REMBOURSER LE MONTANT DU TROP-PERÇU).

Fait à ……, le ……Signature

*RECTORAT/DRR. « Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution du supplément familial de traitement.» Les destinataires des données sont RECTORAT/DRR. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à RECTORAT/DRR – BP G4 – 98 849 Nouméa cedex.*